

Microentreprise et Financement

Présentation

CitésLab - ADIE



Déroulé de la séance

1-Tour de table & Introduction

2-L'essentiel de la MicroEntreprise

3-Comment financer mon projet ?

4-Temps individuels : Réponses à vos questions

J'ai envie d'entreprendre mais j'ai besoin d'un accompagnement individuel



CitésLab c'est : un dispositif d'accompagnement à la création d'entreprise, au service des habitants d'Annemasse Agglo & de la communauté de communes du Genevois

CitésLab ^{CL}

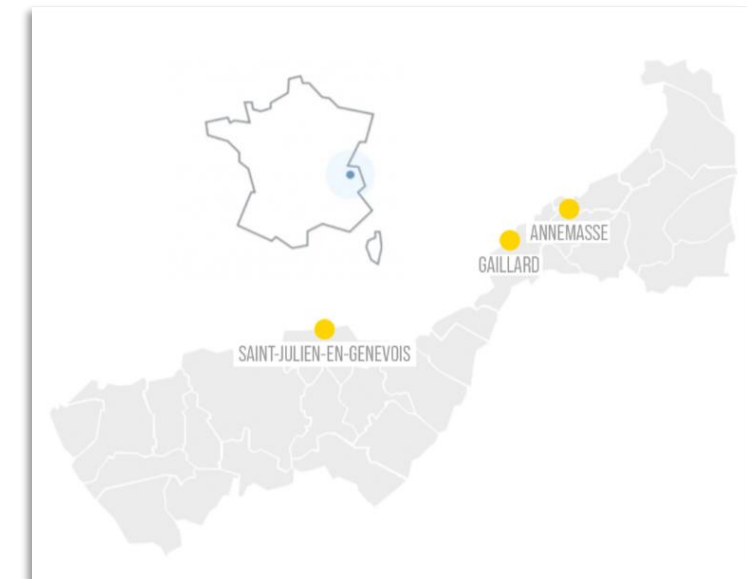
Révéléateur de Talents

Genevois

NOS MISSIONS

-
-
- Préparation et validation du projet
- Montage du dossier et financement
- Test d'activité et démarrage
-

CITÉSLAB GENEVOIS





FINANCEMENT, ACCOMPAGNEMENT, BONS PLANS

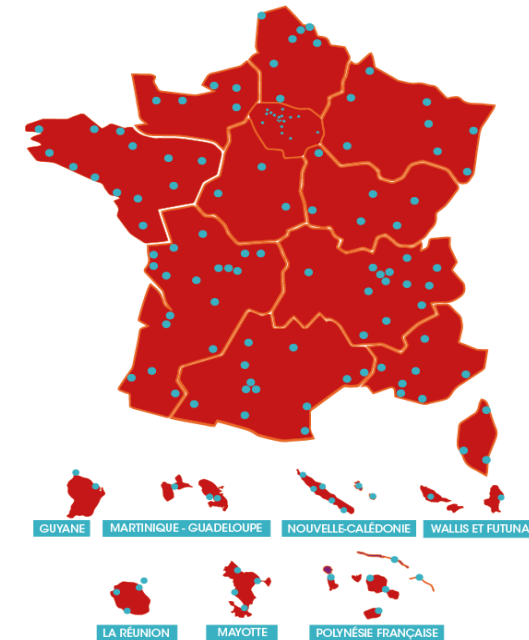
ENTREPRENDRE

C'EST POSSIBLE !

Depuis 30 ans, nous défendons l'idée que chacun, même sans capital, même sans diplôme, peut devenir entrepreneur s'il a accès au crédit et à un accompagnement professionnel, personnalisé, fondé sur la confiance, la solidarité et la responsabilité.

EN CHIFFRES :

- Plus **150 000** entreprises financées et accompagnées
- Plus de **170** antennes et **380** permanences
- Un réseau de plus de **1 300** bénévoles, spécialistes de la création entreprise



LA MICRO-ENTREPRISE

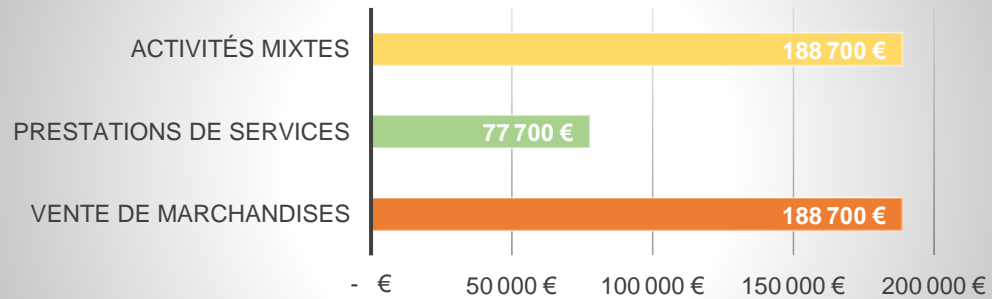
LA MICRO-ENTREPRISE EST UNE ENTREPRISE INDIVIDUELLE
QUI OFFRE UN REGIME FISCAL et SOCIAL (MICRO-SOCIAL) SIMPLIFIES

Il s'agit **d'une entreprise comme une autre, qui permet d'avoir un KBIS et un Siren :**

- Qui aura **un impact** sur vos impôts, votre sécurité sociale, vos droits à Pôle emploi ou au RSA.
⇒ Donc ne pas improviser : Faites vous accompagner !
- Un régime (presque) **pour tout le monde** : étudiants, salariés, retraités, fonctionnaires, demandeurs d'emploi, etc.
- Certaines activités sont **exclues** : professions réglementées (médecins, infirmiers, avocats), activités artistiques rémunérées par droits d'auteur, activités agricoles et agents immobiliers.

LES CARACTÉRISTIQUES

Des plafonds de chiffre d'affaires

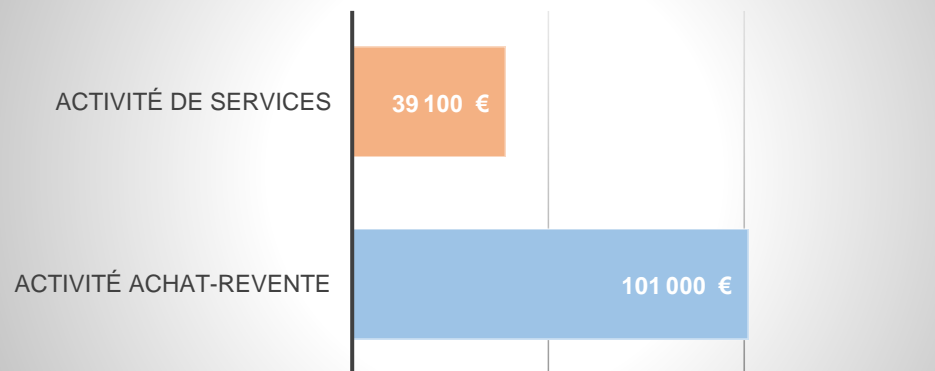


	Vente de marchandises	Prestations de services	Activités mixtes
■ Série1	188 700 €	77 700 €	188 700 €

Un chiffre d'affaires plafonné :

- 77 700 € HT pour prestations de service (2 années de suite)
- 188 700 € HT pour la vente de marchandises (2 années de suite)
- Les activités mixtes : CA global de 188 700 € HT, dont 77 700 € de prestations de services (ex : plombier: service + produit)

Des plafonds de TVA



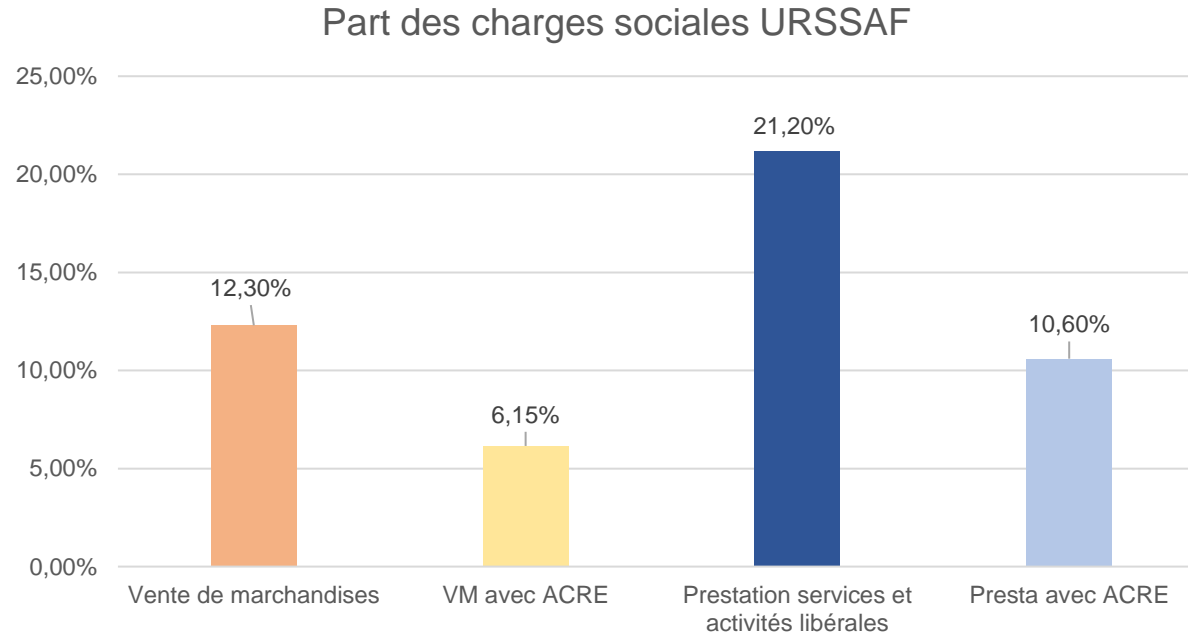
Facturation Hors TVA :

Les entrepreneurs dépassant les seuils suivants de CA sont assujettis à la TVA dès le premier mois de dépassement

- 39 100 € pour les activités de services (ou 36 800€ pendant 2 années de suite)
- 101 000 € pour les activités d'achat-revente (ou 91 900 € pendant 2 années de suite)

LE PAIEMENT DE L'URSSAF

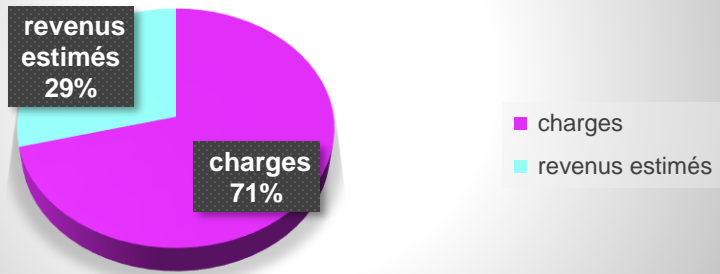
- Paiement des **charges sociales en fonction du CA**
- Un forfait selon type d'activité
- Une réduction de 50 % du montant les premiers trimestres d'activité (selon éligibilité)



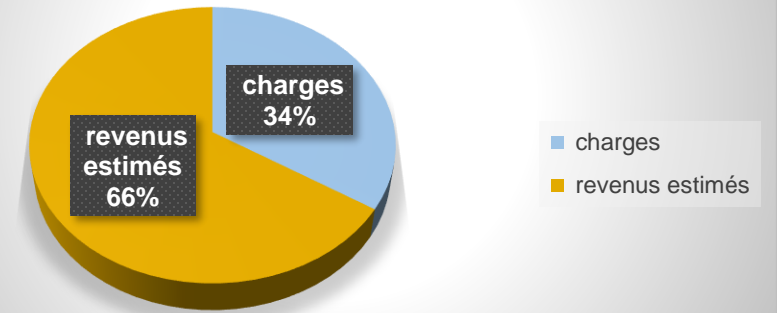
LE CALCUL DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

- Paiement des impôts **en fonction du CA et du type d'activité**

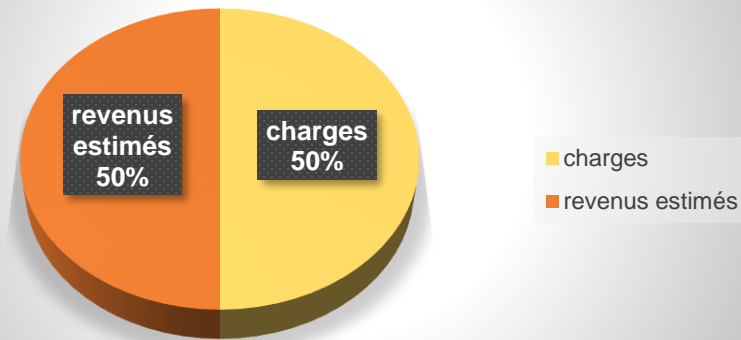
Vente de marchandises



Activités libérales



Activités artisanales



AVANTAGES & INCONVENIENTS

AVANTAGES

Des démarches de création simplifiées :

- Création en ligne totalement gratuite et sans apport
- Déclaration et paiement des cotisations en ligne (si CA=0, il faut quand même déclarer)

Une comptabilité allégée :

- Tenue d'un journal des recettes et des dépenses
- Pas de TVA (franchise en base de TVA), en-dessous des seuils.

Mode de calcul des cotisations simplifié :

- Application d'un taux sur le chiffre d'affaires déclaré . Le taux varie en fonction du secteur d'activité.
- Connaît à l'avance le montant de ses cotisations sociales

Idéale pour tester un marché

Prise de risque limitée : 0€ encaissé = 0€ à payer

INCONVENIENTS

Responsabilité infinie de l'entrepreneur individuel sur les dettes de l'entreprise (résidence principale est protégée)

Obligation d'atteindre certains plafonds de chiffre d'affaires pour valider des **trimestres de retraite** :

- * Vente - environ 4k€ pour 1 trim (20k€ pour en valider 4)
 - * Presta - environ 3k€ pour 1 trim (12k€ pour en valider 4)
- (Tél service public « Retraite » : 3960)

Un régime **pas adapté à toutes les activités** (pas pour celles qui ont des charges fixes importantes)

Un régime qui **n'a pas toujours une très bonne image.**

Pas de possibilité de **recupérer la TVA** sur les investissements

LES OBLIGATIONS DU MICRO-ENTREPRENEUR

Le régime comptable et les informations à fournir à l'Administration

- Mention « TVA non applicable, article 293 B du CGI » sur toutes les factures
- Tenue d'un livre-journal détaillant les recettes/dépenses
- Conservation de l'ensemble des pièces comptables pendant 10 ans

Déclaration en ligne des cotisations sociales :

Depuis septembre 2019, il est obligatoire de régler ses cotisations sociales et déclarer son chiffre d'affaires en ligne sur le site www.autoentrepreneur.urssaf.fr

Souscrire les assurances nécessaires (Responsabilité civile professionnelle)

Compte bancaire

Ouvrir un compte dédié si le chiffre d'affaires dépasse 10 000 € pendant 2 années consécutives. Attention, pas nécessaire d'ouvrir un compte « professionnel »!

En cas de vente à des particuliers, afficher la possibilité de recourir à la médiation sur votre site, dans vos conditions générales de vente.

Création et Financement

Présentation

ADIE



Etudier son projet



L'étude de Marché



Prévisions financières



Trouver des financements

- Quels sont mes services ? Qui sont mes clients et mes concurrents ?
- Quels sont mes besoins à financer ? Quel est le prévisionnel d'activité ?
- Epargne ou emprunt au démarrage ?

Je construis mon projet

Bienvenue sur votre espace de coaching gratuit.

Ici nous vous accompagnons pour bâtir votre business plan, et démarrer votre activité en mettant toutes les chances de votre côté !

[COMMENCER MON ACCOMPAGNEMENT](#)

[POURSUIVRE MON PROJET](#)



En savoir plus



DÉFINIR MON PROJET

[J'Y VAIS](#)



FAIRE MON ÉTUDE DE MARCHÉ

[J'Y VAIS](#)



CHIFFRER MON PROJET

[J'Y VAIS](#)

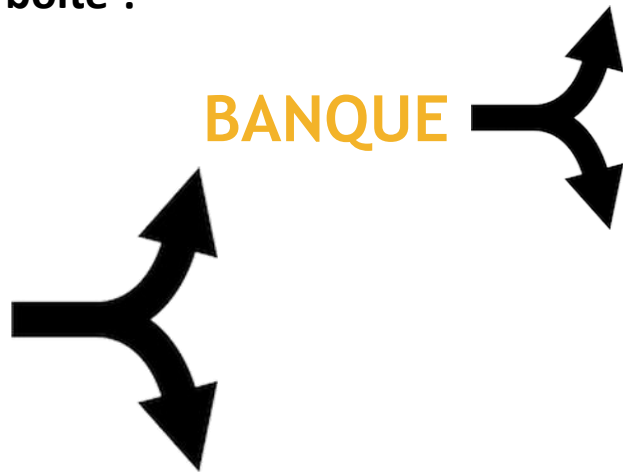


GÉRER MES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

[J'Y VAIS](#)

FINANCER SON PROJET

Faut-il emprunter
pour lancer sa boîte ?



BANQUE



Prêt d'honneur, sans intérêts ni garantie personnelle

04-50-87-09-87



Garantie de prêt

04-50-67-16-86

adie

Financement via des microcrédits

0969-328-110

LE FINANCEMENT ADIE

FINANCER QUI ?

- Tous les entrepreneurs, quel que soit le statut juridique (micro entreprise, société, EI) et qui rencontrent des difficultés pour financer leur projet.

FINANCER QUOI ?

- Tous types d'activités
- Tous types de besoins (stock, local, trésorerie, publicité, véhicule, matériel etc)

COMBIEN ET COMMENT ?

- Un financement jusqu'à 12 000 €
- Un remboursement sur 4 ans maximum
- Une caution physique sur 50% du micro-crédit
- Un taux d'intérêt de 9,87 % et 5% de contribution de solidarité
- Option Liberté : prêt sans intérêt
- Réduction possible du crédit grâce à : une prime (selon enveloppe) et prêt d'apport en capital

Prime nationale Piti

1000€ pour un crédit ADIE de 1000€ minimum

A la création ou moins de 3 mois d'activité.

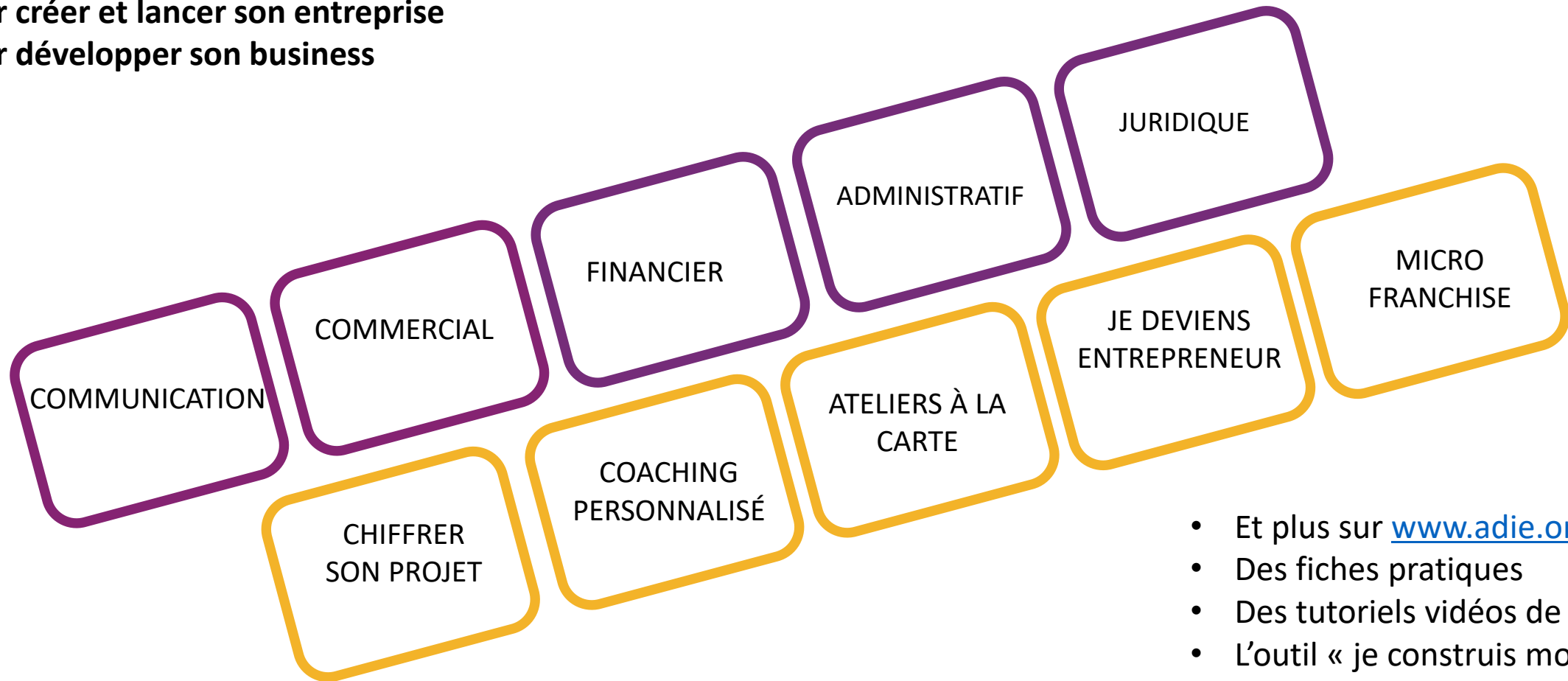
Eligibilité :

bénéficiaire de moins de 30ans et l'un des critères suivants:

- demandeurs d'emploi depuis plus d'un an
- parent isolé
- bénéficiaires des minima sociaux (RSA, ASS...),
- Travailleur en situation de handicap
- Niveau d'étude de niveau CAP-BEP ou inférieur
- Résider en quartier prioritaire
- Contrat d'intégration républicaine
- Inscrit dans une mission locale

L'ACCOMPAGNEMENT ADIE POUR RÉUSSIR

- Des conseils pour finaliser son projet
- Pour créer et lancer son entreprise
- Pour développer son business



- Et plus sur www.adie.org
- Des fiches pratiques
- Des tutoriels vidéos de l'Adie
- L'outil « je construis mon projet »
- Des webconférences

LES BONS PLANS DE L'ADIE



Autocollants pour véhicules sur internet



Smile & Pay

Terminaux de Paiement



Compte pro 100% en ligne



Diagnostic et entretien de votre véhicule



Matériel et téléphone reconditionnés



POUR L'INCLUSION & LA MOBILITÉ DURABLE

Réparation de véhicule et offre d'achat de véhicule neuf en LOA



Logiciel de gestion micro-entrepreneur



Formalités juridiques en ligne



Etablir ses bilans



Location de véhicule



Création de site Web assistée



Plateforme d'expédition de colis



Compte pro pour les entrepreneurs

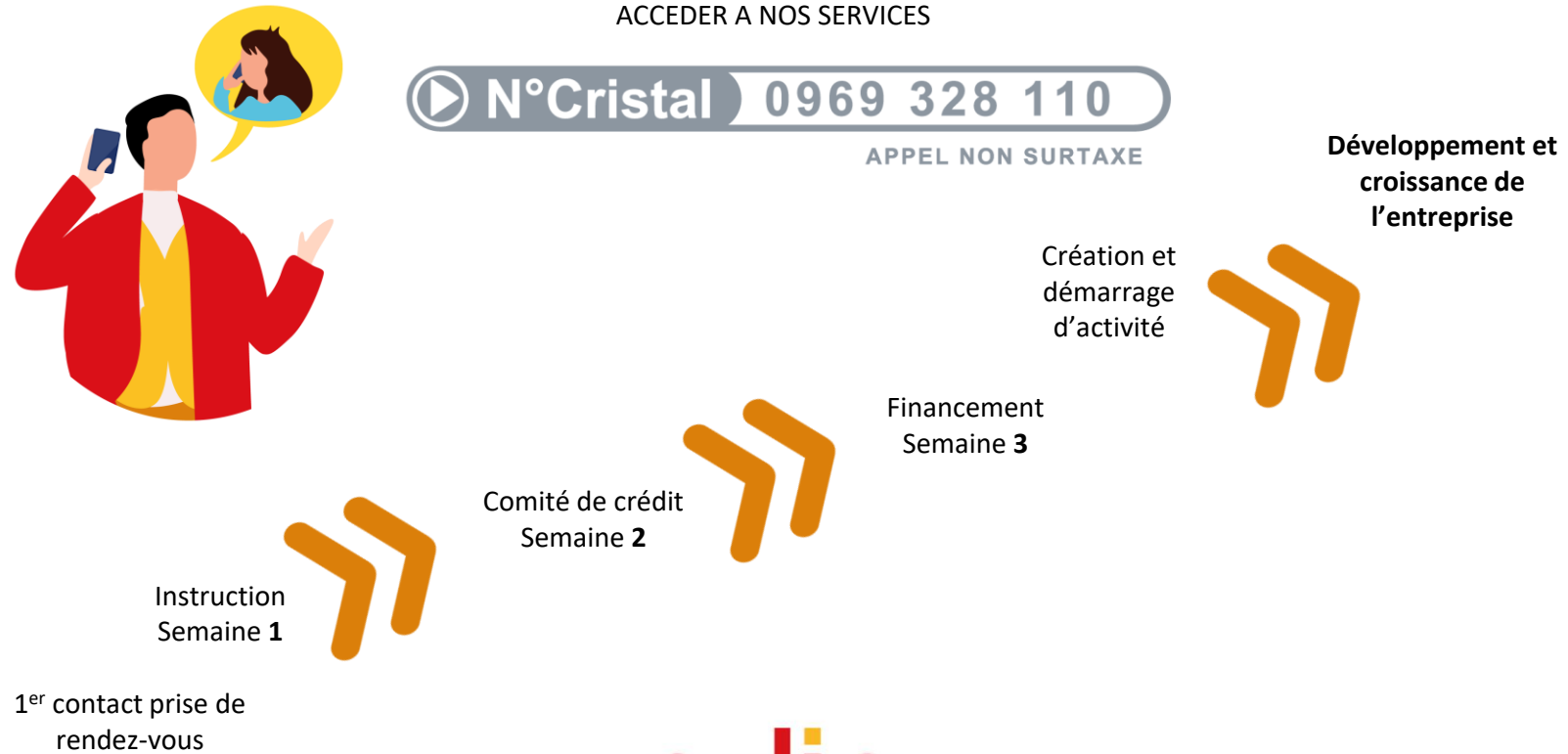


Logiciels et équipement de caisse



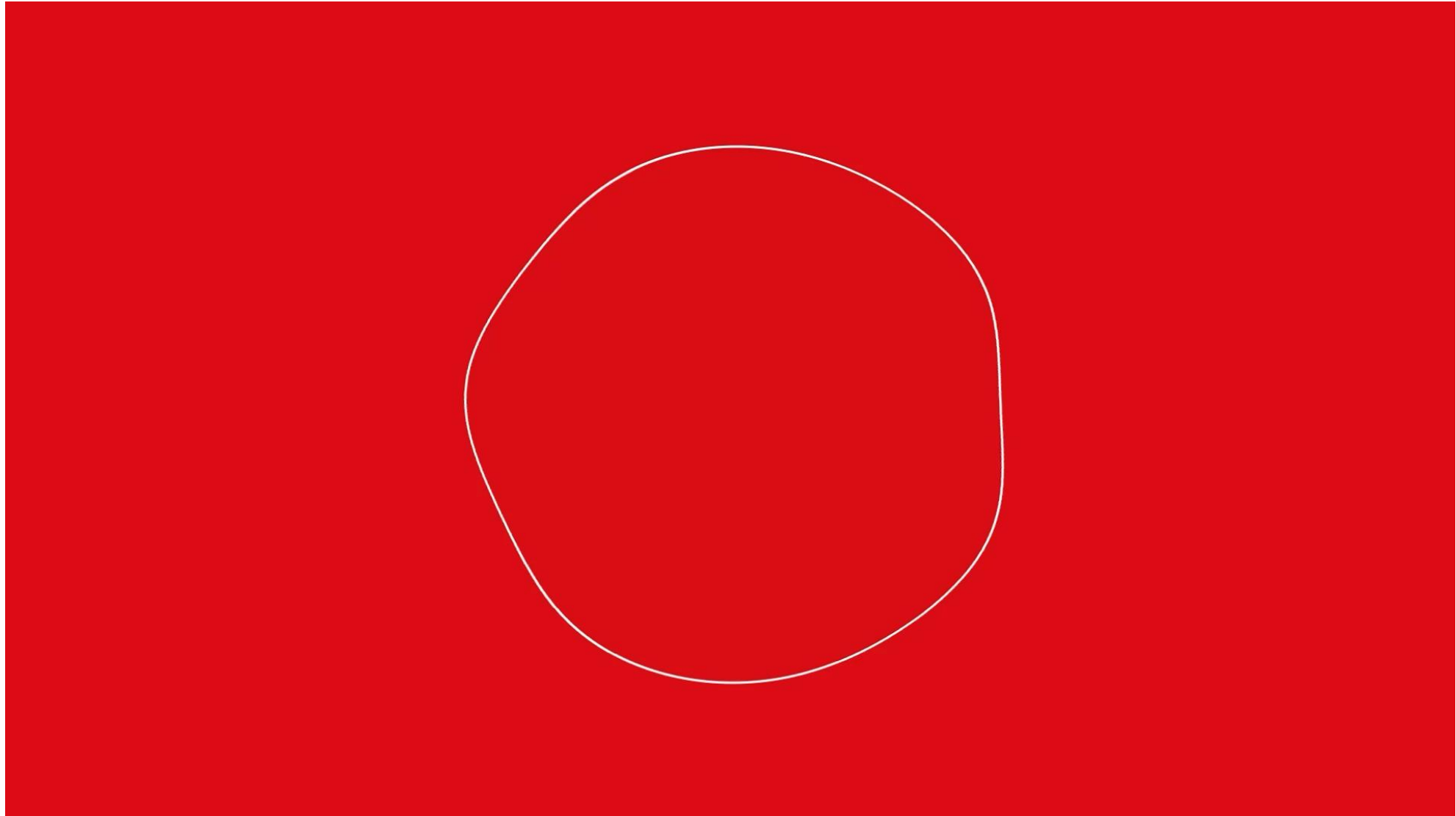
- Décennale
- Prévoyance
- Audit du local

Voir le détail de chaque bon plan sur sa fiche personnalisée dans la rubrique « Bons Plans » de votre Espace Client



adie
www.adie.org

Témoignages en vidéo : Alpha – web designer



LES SITES UTILES



<https://www.rezup.org/>

<https://bpifrance-creation.fr>



<https://www.federation-auto-entrepreneur.fr>



<https://www.business-story.biz/>



<https://procedures.inpi.fr>



<https://www.lamicrobyflo.fr/>

L'ADIE PRÈS DE CHEZ VOUS

Rencontrez votre conseiller Adie !

Faites votre demande de microcrédit en ligne sur www.adie.org

ou

Prenez rdv directement :

Pierre MOLARD 06.37.52.40.89
pmolard@adie.org

Rencontrez votre cheffe de projet CitésLab !

Audrey BOUTANT 07 89 31 25 27

04 50 82 78 80

citeslab@maisoneco.org

 **N°Cristal** 0969 328 110

APPEL NON SURTAXE

Retrouvez les 9 tutos pour créer sa boîte sur adie.org



- 1. Introduction: 9 étapes pour concrétiser ma projet de création d'entreprise**
- 2. Faire le point sur mon projet et moi**
- 3. Analyser ma clientèle**
- 4. Analyser la concurrence**
- 5. Stratégie commerciale : définir mon offre et mode de distribution**
- 6. Stratégie commerciale : définir mon offre avec la communication et prix de vente**
- 8. Établir mon plan de financement prévisionnel**
- 9. Comprendre mon seuil de rentabilité**

